

ANNEXE 4

En amont de la formation : LE RETRAIT DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le candidat doit préalablement adresser un dossier de candidature auprès du prestataire (format PDF inscriptible) ou au CRF pilote pour obtenir l'accès au test d'auto-positionnement ou le télécharger sur le site UCANSS (mais en format PDF uniquement).
Ce dernier sera adressé, scanné, auprès du prestataire.

LVSN : vsabouroux@aol.com ou lnadal@aol.com

ou

CRF Aquitaine : contact-inscription @crfpp-aquitaine

Compte tenu de nombreuses inscriptions, il vous est demandé de mentionner à l'envoi des dossiers la session sur laquelle vous souhaiteriez être rattaché.

Il est rappelé que l'inscription sur la liste d'étude des dossiers de candidature par la Commission est prise en compte à la réception par le cabinet LVSN des tests d'auto-positionnement entièrement réalisés qui sont à effectuer dans les meilleurs délais dès la réception des identifiants.

ANNEXE 5

Le déroulement du bilan en fin de formation

En fin de formation, lors du dernier regroupement, les participants présenteront devant une « Commission pédagogique » le projet transversal ou les réalisations qu'ils auront menées tout au long de leur formation.

Cette Commission qui a un rôle strictement pédagogique vise à apprécier et valoriser le travail présenté.

A l'issue, la Commission donne des pistes de progression à partir de la présentation effectuée par le participant. Aucune note ne sera attribuée.

Ces présentations se dérouleront sur une durée globale d'environ 40 mn en présence de tous les stagiaires, de la façon suivante :

- La présentation synthétique par le candidat des travaux menés : 10 minutes.
- Les questions posées par la commission pédagogique et les stagiaires présents : 30 minutes.

Un retour écrit des pistes de progression dégagées lors de la présentation du candidat sera effectué auprès des stagiaires par le prestataire.

La commission pédagogique sera composée du prestataire, du CRF organisateur et/ou l'UCANSS, et/ou d'un professionnel du contrôle de gestion dans l'Institution et/ou des membres du comité de pilotage national.

Les participants mesureront également l'évolution de leurs acquis au travers d'un QCM en lien avec l'auto-diagnostic de positionnement initial sur les modules inter-branches qui leur sera adressé avec les orientations de la Commission pédagogique.

La durée de la phase bilan s'étalera sur une durée d'environ 2,5 jours.